

« Nos villes se cherchent de nouvelles raisons d'exister »

Docteur en urbanisme, Richard Trapitzine milite en faveur d'une autre gouvernance de l'urbanisme, non imposée mais partagée avec les habitants. Un urbanisme de l'humain, participatif et collaboratif. Lors de la soirée organisée par le Cobaty Pays d'Aix-Vitrolles et présidé par Gilles Blanchard, assureur, il a présenté son livre : « Pour un urbanisme humaniste ».



Philippe Langevin (à gauche), président de l'Association régionale pour le développement local, avec à ses côtés Richard Trapitzine dont il a préfacé l'ouvrage « Pour un urbanisme humaniste ».

— ENTRETIEN —

TPBM : Que représente ce livre*, pour vous ?

Richard Trapitzine : C'est un peu mon testament professionnel. Je jette une bouteille à la mer. Sera-t-elle rattrapée ? L'objectif est de partager une réflexion sur ce que devraient être, dans notre société du XXI^e siècle, des pratiques d'urbanisme au service de l'humain. Si j'ai fait ce métier qui m'a passionné pendant 60 ans, c'est que je suis tombé très jeune dans la marmite. Pourquoi cet ouvrage ? Parce que, au lendemain des attentats, j'ai eu un déclic. Je me suis dit : « ce n'est pas possible ». Des quartiers que nous avons vus construire dans les années 1950 et 1960 sont aujourd'hui des lieux

se réveille comme après avoir fait un cauchemar. Pourquoi ne serait-il pas possible de retrouver cette sérénité, cette ambiance urbaine villageoise que j'ai connues étant adolescent ? C'est ce qui m'a donné envie d'écrire ce bouquin.

Comment est né l'urbanisme ?

Depuis toujours, les constructeurs ont fait appel à l'urbanisme à leur façon, en utilisant des matériaux et des moyens de l'époque, des considérations sociales et des considérations humaines de l'époque. Notre urbanisme moderne a pris vraiment son envol à la fin du XIX^e siècle, au lendemain de la révolution indus-

trielle, un peu avant la guerre de 1914. Le mot urbanisme a été prononcé pour la première fois en 1910 lors d'un congrès qui se tenait en Suisse. Ce mot urbanisme a permis de réfléchir à l'organisation de la ville qui était désorganisée, qui se construisait par petites touches. Ce qui

« Aujourd'hui, on se réveille comme après avoir fait un cauchemar. Pourquoi ne serait-il pas possible de retrouver cette sérénité, cette ambiance urbaine villageoise que j'ai connues étant adolescent ? C'est ce qui m'a donné envie d'écrire ce bouquin. »

de non-droit, des lieux de violence, des lieux d'attentat. Est-ce que ceux qui ont construit ces quartiers, les urbanistes, les architectes, n'en sont pas responsables ? Lorsque j'habitais Paris, à l'époque, on ne fermait pas sa porte à clef. Lorsque je rentrais le soir après un match de foot, des jeunes jouaient de la guitare dans les trains de banlieue. Tout le monde était heureux, tout le monde était joyeux. C'était les années 1950. Aujourd'hui, on

n'a pas changé d'ailleurs depuis. Déjà à l'époque, les constructeurs se souciaient de voir comment on pourrait améliorer les conditions de vie des habitants urbains.

Le 14 mars 1919, est sortie la loi Cornudet. C'est cette loi qui a été le point de départ de l'urbanisme moderne. Puis il y a eu les plans d'occupation des sols et les plans locaux d'urbanisme. Avec l'arrivée du numérique, l'urbanisme est ...→

— ENTRETIEN —

... en perpétuelle mutation, sans pour autant que les méthodes d'élaboration en soient fondamentalement modifiées.

Qu'entendez-vous par perpétuelle mutation ?

L'insertion du numérique a bouleversé nos modes de vie, nos relations individuelles et celles que nous entretenons avec nos territoires. Le citoyen a tendance à devenir sujet et non acteur de

« L'insertion du numérique a bouleversé nos modes de vie, nos relations individuelles et celles que nous entretenons avec nos territoires. Le citoyen a tendance à devenir sujet et non acteur de son destin. Il subit les décisions du politique, se replie sur lui-même et finit par se désintéresser de la chose publique. »

son destin. Il subit les décisions du politique, se replie sur lui-même et finit par se désintéresser de la chose publique. C'est l'ensemble des liens de solidarité et de subsidiarité qui se trouvent remis en question jusqu'au plus haut sommet de l'Etat.

Cette évolution des rapports entre citoyens et élus conduit vers une recentralisation des pouvoirs. Elle remet en question nos valeurs démocratiques et laïques au profit d'une nouvelle démocratie régaliennne qui, insensiblement, nous entraîne vers des dérives populistes.

Quel est l'impact sur nos villes ?

Nos villes se cherchent de nouvelles raisons d'exister et parfois de survivre dans notre société mondialisée où les concurrences sont rudes entre territoires, entre



© M. Debetto

pays. Le terme d'urbanisme a disparu des frontons des ministères, on parle de moins en moins de quartiers, de villages, de communes, de départements, de régions, de pays. Mais de métropoles, de mégapoles, de villes-monde, de villes connectées, d'écoquartiers, de villes durables, de villes intelligentes ou de smart city.

La ville de l'humain, de la proximité a cédé la place à des territoires en réseaux, dominés par l'économie et sa financiarisation. Cette ville tend à devenir de plus en plus compacte et dense, parfois violente. Elle se donne bonne conscience en se préoccupant d'écologie et d'humanitaire, mais en oublie l'humain, le sensible, voire un certain sacré laïc, fondateur de liens, de compréhensions

mutuelles entre les hommes et d'harmonie sociale. La fabrique de la ville, sa planification, sa construction opérationnelle n'ont pas pris la mesure de ces changements.

Quel regard posez-vous sur l'urbanisme actuel ?

Au fil de cent années de production urbaine, ces courants ont généré un foisonnement juridique de plus en plus complexe, lequel finit par échapper à la connaissance même de ceux en charge de les faire appliquer. Leurs responsables, pour assumer les compétences qui leur sont attribuées, sont obligés de s'entourer d'experts techniques et administratifs. Les technostructures qu'ils constituent sont rassurantes pour les



Une centaine de personnes présentes lors de cette soirée.

« Ce ne sont pas les regroupements de communes et les nouveaux transferts de compétence qui vont simplifier la compréhension de la fabrication du cadre de vie. »

élus, mais finissent souvent par se substituer au pouvoir politique en faisant office de bouclier au regard des populations.

Ce cumul de textes et de règlements, surtout depuis les années 2000 avec l'insertion du droit de l'environnement dans le droit de l'urbanisme, a contri-

bué à éloigner les citoyens des instances de décision. Ce ne sont pas les regroupements de communes et les nouveaux transferts de compétence qui vont simplifier la compréhension de la fabrication du cadre de vie. La contrainte impose et ne favorise pas spontanément l'adhésion des populations. La question qui se pose est : avons-nous besoin de nouvelles lois pour sortir de cette impasse urbaine dans laquelle nous nous sommes laissé conduire au fil du siècle passé ?

*Propos recueillis
par Martine Debette*

debette13@aol.com

* « Pour un urbanisme humaniste » de Richard Trapitzine, docteur en urbanisme, paru aux éditions L'Harmattan – 266 pages – 2018.



RICHARD TRAPITZINE

DOCTEUR EN URBANISME,
AUTEUR DE L'OUVRAGE
« POUR UN URBANISME
HUMANISTE ».

« La ville de l'humain, de la proximité a cédé la place à des territoires en réseaux, dominés par l'économie et sa financiarisation. Cette ville tend à devenir de plus en plus compacte et dense, parfois violente. Elle se donne bonne conscience en se préoccupant d'écologie et d'humanitaire, mais en oublie l'humain, le sensible, voire un certain sacré laïc, fondateur de liens, de compréhensions mutuelles entre les hommes et d'harmonie sociale. La fabrication de la ville, sa planification, sa construction opérationnelle n'ont pas pris la mesure de ces changements. »